



Comité technique sur l'étude d'impact du PSBLSJ de
Rio Tinto Alcan

COMPTE RENDU
RENCONTRE #5 ET #6

28 MAI ET 10 JUIN 2015

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

Table des matières

1	MOT DE BIENVENUE	3
2	VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR	3
3	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 4 MAI 2015	3
4	SUIVIS	3
5	RECENTS DEVELOPPEMENTS	4
6	PRESENTATION SUR LE PHENOMENE D'EROSION	5
7	PRESENTATION SUR LES TECHNIQUES DE STABILISATION (TRAVAUX)	6
8	ATELIER DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES DE STABILISATION	7
9	PRESENTATION SUR LES MECANISMES DE PARTICIPATION DU MILIEU	9
10	VARIA	9
11	PROCHAINE RENCONTRE	9

Annexes : document joint

Annexe 1 : Liste de présences

Annexe 2 : Ordre du jour

Annexe 3 : Liste des suivis

Annexe 4 : Présentation – Phénomène d'érosion

Annexe 5 : Présentation - Techniques de stabilisation

Annexe 6 : Présentation - Avantages et inconvénients des techniques de stabilisation

Annexe 7 : Fiche synthèse - Atelier sur les techniques de stabilisation

Annexe 8 : Présentation sur les mécanismes de participation du milieu

1 MOT DE BIENVENUE

Mme Myriam Vallière, facilitatrice de la séance, cède la parole à M. Jean Pedneault.

M. Pedneault remercie les membres pour leur présence à cette cinquième rencontre portant sur le phénomène d'érosion et les techniques de stabilisation des berges. Il souligne d'emblée que certaines des méthodes utilisées actuellement, dont le rechargement de plages, ne peuvent être prises pour un acquis. Il précise que les réglementations environnementales ont évolué depuis le dernier décret et que pour cette raison, certaines méthodes pourraient donc être remises en question par les analystes du MDDELCC . L'apport des membres est essentiel pour appuyer l'argumentaire concernant les techniques de stabilisation qui seront proposées dans l'étude d'impact.

La liste des personnes présentes figure à l'annexe 1.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour convient au Groupe. Il figure en annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 4 MAI 2015

Les membres valident le contenu du compte rendu. Une fiche synthèse y a été annexée pour présenter les résultats de l'atelier de la dernière rencontre. La version finale du compte rendu et de la fiche sera rendue disponible sur la plateforme Consultationberges.com.

4 SUIVIS

Mme Vallière propose de faire le point sur les suivis issus de la rencontre du 4 mai 2015.

Suivis – Rencontre du 4 mai 2015	État d'avancement
1. Apporter les modifications à la fiche synthèse de l'atelier afin de refléter les commentaires des membres;	Les commentaires des membres ont été intégrés et la version finale a été transmise en annexe du compte rendu.
2. Faire un suivi, s'il y a lieu, de la rencontre entre M. Jean Pedneault et les préfets des MRC;	La rencontre a été annulée. M. Pedneault est en attente d'une nouvelle rencontre.
3. Faire le suivi auprès de M. Bruno Larouche sur la question d'une moyenne trimestrielle du niveau minimal selon la règle du 85%;	La moyenne est calculée mensuellement, car le mois demeure la meilleure mesure pour prévoir les apports naturels. Un suivi

	spécifique sera effectué auprès du membre intéressé pour clarifier cette question. Cette mesure est inscrite au décret et sera vulgarisée sous la forme d'une note en annexe du présent compte rendu.
4. Effectuer un retour sur la question du mode de gestion du lac lorsque les études sur les scénarios de gestion seront complétées;	Ce suivi sera adressé dans un moyen terme; un retour sera effectué au Comité.
5. Fournir les photos historiques de plage aux membres, de manière à voir l'évolution du paysage au fil du temps;	L'information nécessaire n'a pas pu être colligée entièrement pour la présente rencontre. Elle sera présentée lors de la prochaine rencontre.

Suivis – Rencontre du 28 mai 2015

1. **Effectuer un suivi spécifique auprès du membre intéressé sur la question de la moyenne du niveau minimal selon la règle du 85%;**
2. **Présenter une note vulgarisée sur la question de la moyenne du niveau minimal selon la règle du 85% en annexe du présent compte rendu.**
3. **Fournir les photos historiques de plage aux membres, de manière à voir l'évolution du paysage au fil du temps;**

La liste complète des suivis de la rencontre du 28 mai figure à l'annexe 3.

5 RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS

M. Jean-Robert Wells a rencontré le ministère pour présenter les avancements de l'étude d'impact et de la démarche conduite avec le Comité. Le ministère semble satisfait des informations préliminaires présentées.

Questions des membres	Réponses
Vous aviez mentionné que l'étude d'impact comporterait une synthèse des contraintes de niveaux minimum pour assurer le maintien des infrastructures et différentes activités autour du lac. Pouvons-nous en disposer?	RTA : Nous allons vérifier ce qui est disponible auprès de WSP et vous fournirons un document synthèse.

Suivis – Rencontre du 28 mai 2015

4. **Présenter au Comité un tableau synthèse des contraintes de niveaux minimum pour assurer le maintien des infrastructures et des usages autour du lac;**

6 PRÉSENTATION SUR LE PHÉNOMÈNE D'ÉROSION

M. Jean-Pierre Savard, expert du Consortium Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, est invité à offrir au Comité une présentation sur le phénomène d'érosion, en lien avec la stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Avec l'assentiment des membres, la présentation sera filmée pour être conservée par RTA aux fins d'archives.

M. Savard entame sa présentation en effectuant un bref retour sur la formation et l'évolution du lac depuis la présence du glacier sur la région il y a des dizaines de milliers d'années. Il explique que les profondeurs du lac, de même que le relief du sol et des berges, se sont formés à l'origine sous l'influence de l'ajustement du niveau du lac afin d'atteindre son équilibre naturel.

M. Savard mentionne que le niveau d'eau a été relevé de façon importante par RTA depuis les années 1913-1925, contribuant à réduire les fluctuations de niveaux entre les mois et les années. Il explique que puisque les vagues transportent le sable, la dynamique côtière peut être modifiée de façon importante lorsque l'on modifie le niveau du lac. Ceci peut occasionner un déséquilibre sur les plages.

M. Savard termine sa présentation en expliquant que les méthodes de protection des berges sont en quelque sorte une façon de « gérer le budget de sable disponible ». Il souligne l'importance de concevoir tout type de travaux comme étant intégré dans une dynamique qui tend vers un équilibre. De la sorte, il n'y a pas d'infrastructures « miracle » et les travaux doivent être adaptés aux secteurs où ils seront mis de l'avant. Il discute de l'intérêt d'une structure de gestion intégrée pour faire le suivi de ces travaux et prendre des décisions adaptées à l'évolution de la situation des berges.

Les principaux commentaires et questions soulevés par les membres concernent :

- Les risques associés à une baisse subite de niveau du lac d'un ou deux pieds quant aux impacts sur l'érosion des berges;
- La période d'ajustement du lac avant d'atteindre son équilibre naturel, advenant une modification de niveau;
- Les impacts de la fonte et de la reprise des glaces sur l'érosion des berges, particulièrement en contexte de changements climatiques;
- Les impacts des travaux de stabilisation sur la dynamique du transport des sédiments, galets et graviers;
- Les impacts engendrés par l'abaissement du niveau maximal de gestion du lac de 17,5 pieds à 16,5 pieds en 1991;
- La gestion des risques associés à la mise en place de tout type d'infrastructures de stabilisation;
- Les nouveaux types d'infrastructures de stabilisation pouvant être aménagés afin d'amortir l'énergie des vagues et minimiser l'érosion, par exemple les brise-lames flottants, les structures sous-marines;

- Les techniques de stabilisation les plus adaptées aux différents secteurs en fonction du contexte érosif du lac Saint-Jean;
- La protection des plages comme écosystème de transition entre les milieux terrestre et maritime;
- Les mécanismes de planification et de suivi des travaux pour assurer la pérennité sur le long terme.

La présentation de M. Savard sur le phénomène d'érosion figure à l'annexe 4.

Suivis – Rencontre du 28 mai 2015

5. **Vérifier si l'étude d'impact adresse la question de la dynamique des glaces et du transport sédimentaire;**
6. **Valider la possibilité de déposer le vidéo de la présentation de l'expert sur l'espace membre;**
7. **Envisager la possibilité de mettre en place un comité permanent pour assurer la planification et le suivi des travaux de stabilisation;**

7 PRÉSENTATION SUR LES TECHNIQUES DE STABILISATION (TRAVAUX)

M. Raymond Larouche effectue un survol des techniques de stabilisation utilisées dans les dernières années par RTA dans le cadre du Programme de stabilisation des berges. Les principales techniques introduites sont :

Secteurs avec plages	Secteurs sans plage
<ul style="list-style-type: none"> • Le reprofilage de plage 	<ul style="list-style-type: none"> • Le gabion
<ul style="list-style-type: none"> • L'ajout de matériaux en haut de plage 	<ul style="list-style-type: none"> • Les accès
<ul style="list-style-type: none"> • Le rechargement 	<ul style="list-style-type: none"> • L'empierrement (perrés)
<ul style="list-style-type: none"> • Les structures (épi, brise-lames) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques combinées (mixtes)
<ul style="list-style-type: none"> • Le géotube 	<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques végétales

M. Larouche présente ensuite brièvement les autres techniques d'intervention étudiées par WSP dans l'étude d'impact en cours.

Secteurs avec plages	Secteurs sans plage
<ul style="list-style-type: none"> • Plages perchées 	<ul style="list-style-type: none"> • Murs chasse-mer et murs de soutènement
<ul style="list-style-type: none"> • Protections enfouies 	<ul style="list-style-type: none"> • Revêtement
<ul style="list-style-type: none"> • Drainage 	<ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation des ouvrages
<ul style="list-style-type: none"> • Stabilisation dunaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Berges vivantes

Les principaux commentaires et questions soulevés par les membres concernent :

- La protection des écosystèmes dans les zones de travaux de stabilisation;
- L'intérêt pour les techniques de stabilisation qui intègrent la végétation pour une meilleure intégration au paysage;
- Les différents types d'épis mis en place;
- Les coûts à considérer pour les différentes techniques, comme élément crucial à l'analyse des solutions;
- La difficulté pour les membres d'évaluer les avantages et inconvénients des différentes techniques, hormis celles qui sont mises en place à proximité de leur lieu de résidence;
- La possibilité d'obtenir un portrait des avantages économiques, sociaux et environnementaux des différentes techniques.

Suivis – Rencontre du 28 mai 2015

8. **Soumettre aux membres l'information disponible sur les avantages et inconvénients des différentes techniques de stabilisation avant la prochaine rencontre;**

La présentation PowerPoint figure à l'annexe 5.

8 ATELIER DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES DE STABILISATION

Mme Valliere explique aux membres le fonctionnement de l'atelier de travail proposé. Les membres sont préoccupés du manque de temps disponible pour réaliser convenablement l'atelier et manifestent l'intérêt de tenir une seconde rencontre sur le sujet.

L'équipe de RTA propose alors de tenir une seconde rencontre en juin pour reprendre l'atelier sur la base de l'information fournie aux membres. Les membres manifestent le désir d'obtenir l'information nécessaire pour être outillé à contribuer positivement à la discussion lors de la prochaine rencontre.

Suivis – Rencontre du 28 mai 2015

9. **Reprendre l'atelier de travail lors d'une seconde rencontre sur les techniques de stabilisation et outiller les membres pour ce faire;**

Une deuxième rencontre est tenue le 10 juin en réponse à la demande formulée par les membres de pouvoir aborder plus longuement la thématique des techniques de stabilisation des berges. Elle s'entame par une visite terrain sur la plage du Rigolet à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, où M. Raymond Larouche, conseiller au PSBLSJ, propose une tournée des infrastructures de stabilisation mises en place aux environs. On y trouve une plage ayant subi du rechargement, un épi aménagé, un brise-lame, des perrés et de la végétalisation. Les membres ont l'occasion d'observer le résultat de ces divers types de travaux, et d'en discuter le contexte d'utilisation, ainsi que les avantages et inconvénients.

Cette discussion se poursuit par le biais d'une présentation plus formelle de M. Larouche qui détaille les aspects plus techniques des différents travaux de stabilisation qui existent et qui seront étudiés dans l'étude d'impact. Les principaux commentaires et questions soulevés par les membres concernent :

- Les impacts environnementaux des différents types de rechargement de plage (bancs d'emprunt terrestres, dragage à partir de dépôts lacustres, dragage du fond subaquatique)
- L'effet d'une baisse de niveau sur les travaux de stabilisation à réaliser;
- Les facteurs influençant la fréquence du rechargement;
- L'importance pour les riverains de la qualité et de la finesse du sable de rechargement;
- Les travaux envisageables dans les secteurs très ensablés;
- L'impact du dragage sur l'érosion;
- L'impact du dragage sur la faune aquatique;
- L'intégration à l'étude d'impact d'une évaluation de la valeur des résidences avec et sans plage;
- La définition d'une plage en regard du décret;
- La protection des terrains par les protections enfouies et soutènements de talus (géotubes, perrés, gabillons);
- La qualité de l'eau autour des épis;
- L'évolution de la qualité de l'eau du lac dans les dernières années (augmentation du phosphore, etc.)
- L'efficacité du génie végétal comme technique de stabilisation;
- La fréquence du suivi environnemental des travaux de stabilisation;

Suivis – Rencontre du 10 juin 2015

10. Obtenir une carte des plages naturelles avant le décret et depuis le décret afin d'en constater l'évolution;

11. Rendre disponible le document identifiant les secteurs de plage en regard du décret;

La présentation PowerPoint présentant les détails techniques des différents types de travaux figure à l'annexe 6. La fiche synthèse présentant les commentaires des membres figure à l'annexe 7.

9 PRÉSENTATION SUR LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION DU MILIEU

Afin de nourrir la réflexion des membres en vue de la prochaine rencontre, M. Larouche propose une synthèse des actions de RTA dans le milieu. Il décrit :

1. Le mécanisme actuel de participation du milieu
2. Les méthodes d'information et de consultation générale
3. Les mécanismes de suivi actuels avec le milieu

La présentation figure à l'annexe 8.

10 VARIA

Aucun élément apporté au varia.

11 PROCHAINE RENCONTRE

La rencontre du 10 juin a permis de poursuivre la rencontre du 28 mai sur la thématique des travaux de stabilisation. Celle-ci s'est tenue à Metabetchouan -Lac à la Croix. Pour ce qui est de la rencontre sur les mécanismes de participation du milieu, il est entendu qu'elle se tienne à Dolbeau-Mistassini, à compter de 12h. En réponse au désir exprimé par les membres d'obtenir l'information sur les mécanismes de participation en place en amont de la rencontre, ceux-ci ont été présentés aux membres lors de la rencontre du 10 juin.

Suivis – Rencontre du 28 mai 2015

- 12. Présenter les mécanismes de participation en place actuellement aux membres en amont de la rencontre qui abordera cette thématique;**

Mme Malo-Sauvé remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de journée.

Production du compte rendu

Myriam Vallière, Transfert Environnement et Société
Rapporteuse de la rencontre